

Faire éclore le cabinet écoresponsable



« En prenant soin de notre environnement, nous prenons soin de notre santé. » Et Dieu sait à quel point le cabinet dentaire pollue. Malgré tout, de nombreuses possibilités s'offrent au praticien qui souhaiterait « verdir » son exercice.

Par Raphaëlle de Tappie

Démarche écoresponsable au cabinet dentaire, une stratégie gagnant-gagnant ». Telle sera la problématique avec laquelle le Congrès de l'ADF vous réveillera le matin du samedi 27 novembre. Objectifs de la conférence ? Maîtriser le lien santé-environnement, appréhender les enjeux, acquérir des repères pour éco-concevoir les soins, améliorer les conditions et la qualité de vie au travail. « Le Dr Pierre Souvet, président de l'association Santé Environnement France, exposera les liens entre environnement et santé. Le Dr Justin Oosthoek, premier à avoir calculé le bilan carbone d'un cabinet d'orthodontie, nous présentera ses résultats et quels pourront être les gestes les plus efficaces à mettre en place si on veut arriver à une neutralité carbone », s'enthousiasme la praticienne Alice Baras, qui a rédigé en coordination avec un groupe d'experts, *Démarche écoresponsable au cabinet dentaire* (collection des « Dossiers de l'ADF ») et l'une des conférencières de l'évènement. Car, que ce soit par les déchets mercuriels, les sachets de stérilisation à usage unique, les plastiques, les bavettes pour patients, les protections de fauteuil ou les déplacements pour y accéder, le cabinet dentaire pollue

énormément. « Notre environnement est un déterminant majeur de notre santé. Le protéger via l'intégration d'une démarche écoresponsable au sein de nos cabinets dentaires participe au bien-être de l'équipe soignante et à la promotion de la santé publique », est-il indiqué en présentation du dossier.

« Pour ma part, je proposai d'observer, à travers des exemples de terrain, à quel point intégrer une démarche écoresponsable au sein de nos cabinets est une démarche gagnant-gagnant ! », développe Alice Baras qui a amorcé un virage complet vers l'écologie il y a cinq ans. Si son empreinte écologique était déjà maîtrisée depuis longtemps dans sa vie privée, elle voulait prolonger cette démarche au sein de son exercice professionnel. DU de management du développement durable en santé, de médecine environnementale, de management qualité au cabinet dentaire, puis formation pour devenir formatrice, Alice Baras reprend le chemin des études. « Mais, quand je me suis sentie prête à partager ces nouveaux savoirs et mon expérience, je n'ai pas trouvé de structure où j'aurais pu être utile. J'ai donc décidé de créer mon organisme de formation ».

Aujourd'hui, ECOPS Conseil travaille avec de nombreux acteurs et associations de la protection de l'environnement et de la promotion de la santé car « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Mais avant d'aller loin, encore faut-il savoir par où commencer. Si vous souhaitez, vous aussi, impliquer votre cabinet dans une démarche plus écoresponsable, suivez le guide !

Y aller à l'envie, progressivement

Premier principe à respecter : l'envie doit primer. « Sinon, ça ne sert à rien », tranche Guirec Gallais-Hamonno, chirurgien-dentiste dans les Côtes d'Armor et fondateur d'un cabinet en transition « vers une dentisterie résiliente et heureuse » avec sa compagne Clémence Le Coq. « Il ne faut pas essayer de tout faire d'un coup. Si on impose un curseur aux gens, cela ne marchera pas. C'est en générant des idées et en s'amusant que ça prend. Cette question et notre époque sont tellement anxiogènes qu'on ne peut pas en plus imposer des normes pour être admis "écoresponsable" en tant que cabinet ».

Par ailleurs, l'engagement au cabinet fait souvent plus sens s'il est suivi d'une démarche personnelle. « C'est bien plus simple », insiste Philippe Moock, chirurgien-dentiste et fondateur du site ecopraticien.fr qui accompagne cabinets dentaires, fabricants et revendeurs dans une démarche plus responsable. Ce praticien Alsacien a commencé à s'intéresser à l'écologie il y a vingt-cinq ans. « J'avais signé une pétition dans laquelle je m'engageais à ne plus jeter de déchets dans la nature. Au fil du temps, j'ai réalisé que cela coulait de source et me suis mis à consommer localement. J'ai ensuite décidé d'appliquer ces écogestes au cabinet en commençant par un tri un peu plus poussé des déchets. Puis, j'ai utilisé des produits moins nocifs tant au niveau de l'environnement que de la santé. On ne décrète pas son cabinet "écoresponsable" d'un coup de baguette magique. Il ne faut surtout pas d'obligations. Évoluer vers un cabinet écoresponsable est une démarche volontaire et progressive. »



« Le meilleur achat est celui qu'on ne fait pas. »

Dr Alice Baras

S'informer

Mais avant de se lancer, il est indispensable de faire le tri dans tout ce que vous pourrez lire. « Il y a beaucoup de greenwashing, alerte Alice Baras. De plus en plus de fournisseurs et de fabricants font de la pub pour inciter à faire le plein de produits écoresponsables pour devenir le plus "vert" possible. Un praticien qui voudrait se lancer dans cette démarche pourrait alors être tenté de tout acheter mais ça ne marche pas comme ça ! La première étape, c'est la sobriété : consommer moins mais mieux. Le meilleur achat est celui qu'on ne fait pas. »

Fédérer son équipe

Tout seul, vous n'arriverez à rien. « Le premier objectif, c'est d'emmener toute l'équipe. Le manager doit intégrer cette démarche écoresponsable de façon positive selon un principe d'amélioration continue. Que chaque membre de l'équipe puisse être acteur puisqu'on est face à un défi écologique et sanitaire majeur, et après il faut y aller ! », lance Alice Baras.

Mais pour ce faire, il est bien évidemment indispensable que l'équipe en question

« Il ne faut pas essayer de tout faire d'un coup. »

Dr Guirec Gallais-Hamonno

adhère à vos valeurs dès le départ. « On a parlé à nos assistantes d'écologie dès l'entretien d'embauche », témoigne Guirec Gallais-Hamonno qui se refuse toutefois à traquer ses employés. « Certaines de nos assistantes ne peuvent pas venir à vélo au cabinet car elles habitent plus loin ou doivent amener leurs enfants à l'école. On leur parle de l'objectif "zéro déchet" au cabinet pour les sensibiliser et nous leur avons donné une gourde pour qu'elles n'amènent pas de bouteilles en plastique pour leur pause déjeuner mais nous ne les espionnons pas. Nous n'avons pas vocation à être dans la vie des gens ou à faire la morale. » Parfois, au contraire, vous aurez la bonne surprise de découvrir que vos collaborateurs sont plus avancés que vous dans leur démarche écoresponsable. « Ils pourront alors vous inspirer. Ce n'est qu'après avoir échangé avec son équipe qu'on peut décider quelles actions doivent être mises en place en premier. Au fil des mois, on peut ensuite les compléter », insiste Philippe Moock.

Déplacer les automatismes du quotidien au travail

Se déplacer à pied ou en transports en commun quand on habite en ville, contrôler sa facture de gaz et d'électricité pour ne pas surconsommer, privilégier les ampoules LED, trier ses déchets, numériser ses courriers au maximum pour éviter d'accumuler du papier... sont autant d'habitudes intégrées dans la vie personnelle de beaucoup, faciles à appliquer au cabinet. Bien qu'en milieu rural, cela puisse être plus compliqué d'aller travailler en transports en commun, à pied ou à vélo... Parlant vélo, en plus d'utiliser ce mode de transport eux-mêmes, Guirec Gallais-Hamonno et Clémence Le Coq font appel à un coursier à vélo, Véloman, pour acheminer leurs empreintes au laboratoire.

Et bien sûr, suivez autant que possible la règle des quatre R : refuser, réduire, remplacer, recycler. Quand vous achetez, évitez de passer commande tous les quinze jours pour limiter le nombre d'envois et de transports. D'autant plus que les achats groupés permettent une « gestion des stocks plus serrée, synonyme d'économies », rappelle Philippe Moock. Pour ne pas acheter au jour le jour, organisez-vous avec un logiciel adapté, ou tout simplement un tableur Excel. Pour consommer plus intelligemment, Clémence Le Coq et Guirec Gallais-Hamonno ont eu l'idée de remplacer les lingettes imbibées de produit désinfectant par « le même produit dans un bidon que nous avons ensuite reversé dans des "Pschits pschits" en inox. Nous achetons du bicarbonate, du vinaigre blanc en vrac et nous remplissons nos gros bidons. » « Souvent, on commence par les déchets puisque c'est la partie émergée de l'iceberg de notre impact environnemental.

Le point sur...

La pollution de l'air au cabinet dentaire

Aérosols contaminés issus des soins, vapeurs, micro ou nanoparticules émanant des activités de polissage, combustion, utilisation de produits de désinfection et de dispositifs médicaux... les multiples pratiques du cabinet dentaire polluent lourdement l'air des locaux. Mais, rappelle le guide de l'ADF, la pollution peut aussi provenir des produits d'entretien courants, parfumés ou non, des désodorisants, des revêtements des sols, des murs ou des meubles, via la présence de formaldéhyde par exemple. Or, non seulement ces polluants participent à l'effet de serre, mais ils peuvent avoir un impact très négatif sur la santé de l'équipe dentaire. C'est pourquoi, l'ADF, vous recommande de choisir vos équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation avec soin. « Le traitement de l'air dans les cabinets dentaires est donc un point capital à observer », insiste le document. « Il doit garantir une qualité d'air où le risque de contamination est maîtrisé tout en apportant un confort d'ambiance pour l'équipe soignante et les patients. Cette garantie doit se faire en limitant au maximum l'impact environnemental et le gaspillage d'énergie. » Pour ce faire, privilégiez la ventilation naturelle en aérant au maximum et optimisez la VMC (ventilation mécanique contrôlée).



Quid de la « santé environnementale »

En 1999, l'OMS déclarait, lors de la Conférence ministérielle santé et environnement, que « l'environnement est la clé d'une meilleure santé ». D'après l'Organisation, la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne aussi la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux qui pourraient affecter la santé des générations actuelles et à venir. Les Agences régionales de santé (ARS) gèrent la surveillance et le contrôle sanitaire des milieux. Dans le domaine de la santé liée à l'environnement, le ministère a surtout recours à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES). Il compte sur l'Institut de veille sanitaire (InVS) pour tout ce qui est épidémiologie et biosurveillance et sur le Haut Conseil de la santé publique (HSCP) pour la gestion des risques. L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) aide quant à lui à promouvoir des comportements et des environnements sains.

Il est facile de réduire sa consommation de plastique en privilégiant des blouses réutilisables.

Le premier objectif peut donc être de mettre en place une gestion des déchets bien cadrée et de commencer à essayer de réduire leur volume à la source », renchérit Alice Baras.

Travailler différemment

Concernant l'organisation des soins, se tourner vers les bacs et cassettes est une option intéressante. Si ce mode d'exercice requiert toute une organisation au préalable, travailler en bac et cassette limite le gaspillage et l'utilisation de plastique via les emballages. Le praticien saura en avance le matériel dont il aura besoin pour une journée ou deux et cela permettra de ne pas acheter de plateaux en plastique jetables. Philippe Moock, lui, a passé le cap depuis longtemps : « L'intérêt du système des cassettes est de pouvoir diminuer le nombre d'opérations de stérilisation car tout est regroupé et les instruments ne sont pas en vrac, contrairement au système traditionnel. »

Concernant les EPI, il est facile de réduire sa consommation de plastique en privilégiant des blouses réutilisables. « Quand la Covid-19 est arrivée, on s'est équipé au cabinet en surblouses et calots lavables fabriqués en France et réutilisables environ soixante fois », témoigne Philippe Moock. Même son de cloche du côté de Guirec Gallais-Hammono et Clémence Le Coq, qui s'est alors mise à la couture. Mais les praticiens ne sont pas seuls à se tourner vers le tissu. De nombreux fabricants et distributeurs de tenues médicales commencent à suivre la tendance. À l'image de Mankaia, qui, dès le premier confinement, a fabriqué des surblouses en tissu « en partenariat avec l'ARS et l'Ordre des chirurgiens-dentistes ». « Nous les avons réalisées le plus rapidement possible et à grande échelle afin

Les 2 font la paire !

La combinaison des solutions MY-LIGNER® / MY-VENEERS® apporte d'une façon simple et rapide un résultat esthétique parfait sans préparation coronaire.

Orthodontistes ou omnipraticiens, demandez conseil à nos prothésistes expérimentés !



MY-LIGNER
by Made in Labs

GOUTTIÈRES ORTHODONTIQUES TRANSPARENTES

Indolores, souples et transparentes
Confort de traitement inégalé
Résultat efficace et rapide à un coût maîtrisé



My-Veneers®
by Made in Labs

FACETTES CÉRAMIQUES PELLICULAIRES

Correction de la teinte, la forme et la position
Non invasives et sans préparation
Pose en 2 ou 3 séances seulement



MADE IN LABS®
INNOVATION & PERFORMANCE

0 800 11 30 11 Service & appel gratuits

MY-LIGNER®
+ MY-VENEERS®
= **-10%**
sur chaque traitement*

*Pour tout traitement combinant un produit MY-LIGNER® + MY-VENEERS® pour un même patient, bénéficiez de -10% sur chaque des traitements (cumulable avec nos réductions fidélité).



de pouvoir en équiper toute la France. Désormais, nous sommes en train de passer à la deuxième génération de surblouses. Les nouvelles seront plus colorées, elles auront du style », promet le gérant de l'entreprise, David Bergeron.

Privilégiez le local.

Faire plus attention à ses achats

Avant d'acheter un produit sur le Web ou un flyer, renseignez-vous sur sa fabrication pour privilégier le local. « Si celui-ci a été produit en Chine, en Inde ou en Europe, voire France, l'impact carbone sur le transport ne sera pas le même », rappelle Philippe Moock. Soyez également vigilant sur la composition des produits. « Savoir décrypter un flyer ou un prospectus est pour moi un point très important. Si vous avez un doute quant à la composition du produit en question, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre fabricant », conseille le praticien. « Pour les produits de reconstitution et composés, privilégiez, à fonctionnalité semblable (traction, élasticité, adhésion), des produits exempts de substances à risque CMR (certains agents chimiques ayant, à moyen ou long terme des effets cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction) et de perturbateurs endocriniens (BPA). Si les fabricants sont de plus en plus sensibles à ces problématiques, tous les

produits dentaires, notamment de reconstitution, n'en sont pas encore exempts et certains comportent des risques », alerte l'expert. D'où l'importance de questionner en permanence. Pour ce qui est des produits désinfectants, préférez des substances exemptes de dérivés chlorés ou de composés chimiques comme les aldéhydes ou les phénols pour épargner votre santé et l'environnement. Privilégiez des produits actifs et concentrés. « Ainsi, avec un produit de prédésinfection d'instruments à dilution 0,5 %, vous obtenez 1 000 litres de solution active contre 250 litres à dilution 2 %, et ce à contenant égal : vous générez donc moins de déchets dus aux bidons en plastique. C'est une action simple dont l'aspect financier est tout aussi appréciable que l'aspect environnemental », poursuit Moock, rappelant qu'il est toutefois indispensable de continuer à respecter les normes de désinfections proposées par l'ADF. Pour rappel, ces dernières ont été remises à jour en juin 2020 après l'apparition de la crise sanitaire. Méfiez-vous donc de certains produits dits verts et bénéficiant d'un écolabel (respectueux de l'environnement au cours de leur cycle de vie) mais qui ne seraient pas assez efficaces pour traiter les zones sensibles au cabinet.

S'intéresser au cycle de vie du gros matériel

Avant d'investir dans du gros matériel, « demandez au commercial s'il a une garantie, sa durée, et informez-vous pour savoir s'il sera ensuite jeté (ou recyclé ou revendu après reconditionnement) quand vous ne l'utiliserez plus. Si telle ou telle pièce tombe en panne, voyez si vous pouvez la changer et combien de temps le remplacement tiendra », conseille Philippe Moock. C'est en questionnant les producteurs que la notion d'écoconception d'un produit sera intégrée à part entière. « Depuis peu, une icône d'indice de réparabilité accompagne les produits électroménagers pour informer le consommateur si l'appareil est facile à réparer ou non. « Dans le dentaire, on va sans doute y arriver aussi », espère l'expert.

Impliquer le patient

Pour mettre en place une démarche écoresponsable au cabinet, il s'agit donc de motiver son équipe et d'impliquer ses fournisseurs mais aussi de communiquer avec ses patients sur le sujet. « Certains vont demander si vous utilisez tel ou tel produit et il faut être à même de pouvoir expliquer quelles démarches ont été entamées au cabinet pour ensuite, au fur et à mesure, entraîner tout le monde », explique Philippe Moock. Et d'insister: « Car c'est bien un phénomène d'entraînement » qui permettra de faire la différence sur le long terme. Pour intégrer leurs patients dans leur démarche écoresponsable, Guirec Gallais-Hamonno et Clémence Le Coq, qui malgré leurs écogestes ont eu « un sentiment de trop peu à un moment donné », ont eu l'idée de « passer au niveau deux, soit changer (notre) ergonomie », en proposant des séances plus longues à leurs patients afin de regrouper les actes et de diminuer le nombre de rendez-vous. Et de réduire ainsi déplacements mais aussi cycles de stérilisation, produits

Motiver votre équipe, impliquez vos fournisseurs, communiquez avec vos patients !

anesthésiants et cotons. Dès le premier rendez-vous, ils établissent donc désormais un diagnostic approfondi pour lister l'ensemble des soins dont le patient aura besoin. Après quoi, ils proposeront deux séances de 90 minutes au lieu de six de 30 minutes. Au plus grand plaisir des patients. « Qui veut venir chez le dentiste ? Nous avons décidé de faire de notre étiquette négative une force. À qui cela ne peut-il pas parler de moins venir chez nous ? », s'amuse Guirec. Cependant, ils ne font pas toujours le lien entre rendez-vous plus courts et écologie. « L'intérêt qu'ils voient pour l'heure c'est de venir moins souvent et de faire plus de choses pendant un rendez-vous », déplore Clémence Le Coq. « Quand nous travaillions dans le grand cabinet où nous nous sommes rencontrés, nous avons réalisé un calcul pour voir combien le cabinet générait de kilomètres



Le Guide du cabinet de santé écoresponsable

Mi-octobre, le *Guide du cabinet de santé écoresponsable* est paru aux Presses de l'EHESP (École des hautes études en santé publique). Rédigé par le Dr Alice Baras, il a pour

vocation d'aider le praticien à « prendre soin de l'environnement pour la santé de chacun ». « Après cinq ans de recherche, de formations, d'expérience de terrain, de réflexion je suis heureuse de partager avec vous ce Guide », a annoncé la praticienne sur le réseau social LinkedIn. Cet ouvrage s'adresse aux professionnels et acteurs en santé qui voudraient intégrer « efficacement les stratégies d'atténuation et d'adaptation au cœur de leurs pratiques, de leur cabinet de santé, tout en assurant qualité et

sécurité de soins ». Pour ce faire, il promet des outils concrets et des pistes de réflexion pour maîtriser les risques et enjeux actuels à travers six thèmes et vingt-deux fiches pratiques. Parmi eux: management et intégration de la démarche écoresponsable, maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie, démarche d'achat responsable, sobriété chimique (risques avérés et émergents), gestion des déchets ou encore prévention et promotion de la santé. « L'approche systémique en co-bénéfices est privilégiée », promet Alice Baras.

Guide du cabinet de santé écoresponsable - Prendre soin de l'environnement pour la santé de chacun, Alice Baras, Presses de l'EHESP, octobre 2021, 348 pages, 39 €.

en termes de déplacements des patients par an. On avait fait une petite animation qui montrait que ça représentait trois fois le tour de la Terre et amusait beaucoup les patients», raconte Guirec. Outre les rendez-vous plus longs, le couple a récemment décidé de passer au « niveau trois » : la prévention. Pour cela, rien de tel que les enfants. Guirec et Clémence ont donc mis en place des ateliers d'une demi-heure où, annonçant qu'il s'agit du rendez-vous chez le dentiste « le plus important de leur vie », ils expliquent à leurs petits patients l'intérêt d'une bonne hygiène bucco-dentaire. Animé par l'objectif de donner à ces enfants « la clef pour ne plus jamais avoir à venir », Guirec leur raconte l'histoire de la bouche, de ses bactéries et explique le rôle du sucre ou du brossage de dents. Après quoi, il évoque l'écologie et parle du plastique qui pollue les océans et menace les espèces. Et quoi de mieux pour éviter le plastique que de se brosser les dents régulièrement pour éviter d'avoir besoin de soins dentaires ?

« Le cabinet dentaire peut facilement aider à éviter la carie, explique le jeune homme. On est à Saint-Brieuc et nous sommes débordés... La plupart des cabinets ne prennent pas de nouveaux patients. » « On a tendance à dire qu'il n'y

a pas assez de dentistes mais il y a surtout trop de malades », renchérit Clémence. Forts de ce constat, le jeune couple ne s'inquiète pas de ne plus avoir de travail. « Nous sommes encore loin d'être arrivés au stade de la disparition des caries. Et quand bien même on y arriverait, il y aura toujours des accidents, des fractures, de l'orthodontie... », poursuit la jeune femme. « Même si nous sommes dans une démarche écoresponsable, la production de déchets est inhérente au principe même de soin. Nous aurons encore plus d'impact si nous arrivons à soigner moins. Nous exercerons juste notre métier différemment », tranche son compagnon.

Mais les patients sont-ils réceptifs à cette prévention ? Difficile à dire. « La prévention ne marche que si le patient est avec nous et nous n'avons jamais appris cet aspect-là lors de nos études, déplore Guirec. Parler aux enfants c'est une chose mais essayer de changer la représentation du sucre et de la brosse à dents dans l'esprit des parents en est une autre. »

Ainsi, il s'agit désormais de faire du patient un acteur engagé, à part entière, d'un système de santé qui va devoir évoluer pour survivre. « Il faut faire passer notre système de santé, aujourd'hui essentiellement curatif, à un système de santé préventif, insiste Alice Baras. Nous devons être acteurs de la promotion de la santé orale et de la santé globale auprès de nos patients. »

LE PIÈGE DU TOUT-NUMÉRIQUE

Dans l'espoir de limiter déplacements et déchets, de nombreux praticiens ont tendance à se tourner de plus en plus vers le numérique, ce qui à terme pourrait simplement déplacer le problème. « Si j'envoie mes empreintes au labo par mail pour ne plus générer de pollution en utilisant un camion, c'est bien mais on sait aujourd'hui que les courriels vont vers des data centers qui collectent de gros fichiers qui prennent de la place. Changer ses habitudes c'est formidable, mais le numérique ne fait pas tout », indique Guirec Gallais-Hamonno qui alerte contre une « possible dérive ». « La caméra numérique, à première vue, c'est super. On achète moins de matériaux à empreinte, cela engendre moins de déchets, de silicone et de plâtre et moins de déplacements vers le laboratoire, certes. Mais cela laisse des déchets numériques, renchérit Clémence Le Coq. Ils sont plus difficilement palpables donc on a tendance à les oublier mais ils existent bel et bien. »

Et maintenant ?

Mais pour Guirec Gallais-Hamonno, le praticien devrait être aidé par les pouvoirs publics dans sa démarche de prévention. « Si le gouvernement voulait vraiment diminuer les caries, il communiquerait en faveur de la brosse à dents non pas trois fois, mais quatre fois par jour. » « Dès demain, ça changerait la donne, insiste le chirurgien-dentiste. Ce n'est pas le cas de toutes les spécialités médicales. »

Depuis la Conférence de Budapest en 2004, la France élabore tous les cinq ans un plan national santé environnement. Le dernier a été lancé en 2019, copiloté par les ministères de la Transition écologique, et des

Solidarités et de la Santé. « Dans ce plan, il est objectivé que les professionnels de santé doivent être informés des enjeux environnementaux actuels et formés aux gestes à mettre en place au quotidien pour favoriser une santé durable. Il est temps de financer et soutenir concrètement le développement de ces actions pour atteindre cet objectif de santé publique », intime Alice Baras. Pour Philippe Moock, toutefois, la participation des autorités doit surtout se faire

Le chemin vers le cabinet écoresponsable passe aussi par la prévention.

au niveau de la transparence sur la composition des produits, « en demandant par exemple à ce que les fabricants indiquent plus de références. » « Mais je ne pense pas qu'on doive mettre une démarche obligatoire dans les cabinets au niveau de l'écoresponsabilité. Nous avons suffisamment de normes à respecter, d'autant plus depuis la Covid, sans que les autorités ne s'en mêlent. Le cabinet libéral doit rester libéral et cela doit rester une démarche personnelle et volontaire. » Pour autant, malgré toutes les incertitudes actuelles et le manque d'actions encore mises en place à large échelle pour vraiment faire bouger les lignes, nos praticiens ont foi en l'avenir. Pour eux, impossible d'ignorer la question environnementale, qui impacte aujourd'hui toutes les sphères de notre vie, qu'il s'agisse de quels vêtements porter ou d'où et comment partir en vacances... « Les mentalités évoluent, assure Guirec Gallais-Hamonn. Notre remplaçante collaboratrice a présenté sa thèse là-dessus il y a quelques mois et les examinateurs étaient très réceptifs. On aurait pu penser que des pontes de la vieille génération se seraient redressés sur leur chaise en entendant qu'il allait falloir repenser la façon de soigner mais pas du tout. L'accueil a été excellent. Aujourd'hui, l'écologie fait partie

de la vie de tous et quand quelqu'un en parle, ça donne toujours envie. » Ainsi, de nombreux praticiens seraient sensibles à la question mais ne savent juste pas par où commencer. « Tous les gens que je rencontre sont aujourd'hui prêts à changer certaines habitudes », abonde Philippe Moock. Et pour que cela fonctionne, l'échange et l'émulation sont la clé. Discuter avec son équipe, ses patients, avec les autres praticiens déjà engagés et solliciter tous les « autres partenaires de l'écosystème dentaire ». « Si vous êtes tout seul dans votre coin à essayer de "verdir" votre exercice, vous n'irez pas bien loin », insiste-t-il.

Fort heureusement, de plus en plus de fabricants sont sensibilisés à l'écologie et de nombreuses entreprises ont prévu de nouveaux produits allant dans ce sens. Certains lancements ont toutefois été retardés à cause de la crise sanitaire.

« Cette pandémie nous a complètement pris de court. Nous n'avons pas vu le problème arriver. On a dû fermer les cabinets. On s'est retrouvé en rupture de stocks d'EPL... Aujourd'hui, il est nécessaire de prendre du recul et de comprendre comment anticiper la prochaine crise. Par exemple, concernant l'évolution du climat, comment s'organiser pour soigner les patients quand il fera 40 degrés ? Pour l'heure, nous restons dans la grosse urgence de la crise sanitaire. Mais je pense que l'engagement de l'ADF va participer à faire bouger les lignes et on peut espérer acquiescer bientôt cette notion d'anticipation indispensable », déclare Alice Baras. « Nous devons réussir à respecter l'environnement tout en atteignant la pérennité économique et en promouvant la santé et le développement social, l'accès aux soins et à la prévention. C'est la notion même du développement durable », poursuit-elle. Et de conclure : « Je suis optimiste car de toute façon, on n'a pas le choix. » ●

Le Dossier sera disponible pendant le Congrès de l'ADF à l'espace publications du Pavillon de l'ADF. La partie théorique « Pour aller plus loin » est accessible en ligne.

